

# La lettre de **Natura 2000** en Provence-Alpes-Côte d'Azur

septembre 2007 / n° 4

## ÉDITORIAL

### De l'importance de la communication

Si l'on accorde au vocable « communication », malmené par de multiples usages parfois peu compatibles avec l'étymologie, sa notion d'échange en vue de la compréhension, on conviendra sans peine qu'une démarche de communication est bien un préalable à toute action, de surcroît si cette action relève de la sphère publique.

C'est dans cet esprit qu'a été abordée l'initiation de la démarche Natura 2000 sur le territoire concerné du littoral des Maures, considérant l'incidence sur les modes de gestion traditionnels que ne manquerait pas de recouvrir cette approche sensible des milieux.

Il semble important d'accorder autant de considération à l'inventaire des activités socio-économiques qu'aux inventaires naturalistes : le facteur le plus susceptible de remettre en cause les équilibres restant l'humain, et son engouement pour « son » territoire ne pouvant être contesté pour autant, la réflexion gagne à porter d'abord sur la meilleure façon de rencontrer les usagers du site.

Le souci constant de l'opérateur nous semble ainsi devoir être l'instauration de la compréhension, étape indispensable à l'adhésion, elle-même conditionnant l'harmonie dans l'action.

La stratégie choisie consiste à employer la communication comme un outil au service d'une mission : élaborer un Docob<sup>4</sup> de qualité et répondre ainsi à l'obligation de résultat en termes de conservation de la biodiversité exigée par l'Europe, mais aussi au légitime souci de cerner au mieux les modes d'intervention des gestionnaires sur ces espaces naturels.

Répondre à cet objectif ambitieux nécessite de recueillir auprès des différents publics concernés l'adhésion à la mise en œuvre de Natura 2000 sur leurs territoires.

C'est à l'opérateur de choisir les modalités de communication qui offriront à ces acteurs parole et écoute.

Roland Bruno,  
Président délégué à l'Observatoire Marin du Littoral des Maures,  
Maire de Ramatuelle (83)



### Extension du réseau Natura 2000 en mer

En cohérence avec le plan d'action « Mer » de la stratégie nationale pour la biodiversité, adopté en novembre 2005 par le Gouvernement, et ses engagements internationaux, la France va renforcer son réseau Natura 2000 en mer à l'échéance 2008. Dans ce cadre, et avec l'appui de la nouvelle Agence des Aires Marines Protégées et plusieurs experts locaux, une douzaine de secteurs ont été pré-sélectionnés en PACA et validés par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Ils abritent des habitats remarquables (herbiers de Posidonies, récifs, ...) et des populations significatives d'espèces (Grand Dauphin, oiseaux marins pélagiques). Il convient maintenant de développer la concertation avec tous les acteurs et usagers concernés avant l'engagement des consultations officielles. La démarche sera organisée sous l'autorité de la Préfecture Maritime qui a la charge de coordonner le dispositif à l'échelle de toute la façade méditerranéenne, en lien étroit avec les trois préfectures de département concernées.



## DIALOGUER SUR LE TERRAIN

### Le site des 3 caps



Le site Natura 2000 des **Caps Lardier, Taillat et Camarat (FR9301624)**, dit des **3 caps** **A**, s'étend sur les communes de la Croix-Valmer et

Ramatuelle dans le Var. Il couvre 1250 ha dont 820 ha concernent le milieu marin jusqu'à 30 m de profondeur. Les parties terrestres quant à elles, sont des propriétés du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres dont la gestion incombe respectivement au Parc National de Port-Cros pour le domaine du Cap Lardier, et au Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP) pour les Caps Taillat et Camarat.

Ce site a été désigné pour la richesse de ses habitats littoraux. Il comporte un faciès littoral de la chênaie pubescente, et, par places, la riche chênaie mixte de la presqu'île de Saint-Tropez. On y trouve parmi les plus beaux groupements thermophiles\* de France (phryganes à Barbe de Jupiter et Thymélée hirsute, mattoral à Palmier nain). Les formations dunaires constituent de remarquables complexes (fourrés à Tamaris, ...) et les ruisselets temporaires sont bien représentés (Isoète de Durieu).

Concernant le domaine marin, le site présente un fort intérêt pour les herbiers à Posidonies dont la limite inférieure dépasse par endroit les 30 mètres de profondeur. L'habitat coralligène est très répandu sur l'intégralité du périmètre concerné, tout comme les paysages à Cystoseires (algue brune) et par endroit de spectaculaires encorbellements à Lithophyllum (algues calcaires). *Ndlr: ces caractéristiques pourraient justifier une extension marine du site*

#### La démarche:

Le 17 juillet 2006 le Copil a été installé. M. Roland Bruno, Maire de Ramatuelle, en a été

élu président et l'élaboration du Docob<sup>4</sup> a été confiée à l'Observatoire marin du littoral des Maures.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2007, 80 % des inventaires naturalistes sont réalisés. Parallèlement, l'observatoire marin réalise l'inventaire des activités socio-économiques. La question s'est alors posée: comment toucher la population et ce de la façon la plus exhaustive possible, compte tenu de la grande variabilité saisonnière de la fréquentation du site?

Un questionnaire à l'adresse de la population a été largement distribué (lettre communale, entrées du site, marchés, ...). Les réponses sont recueillies par l'intermédiaire des Offices de tourisme, des mairies et des bureaux de poste.

Son objectif est multiple: informer sur la démarche Natura 2000, recueillir les témoignages des usagers et connaître les activités pratiquées sur le site.

Dans le même temps, la concertation se poursuit au-delà du comité de pilotage: des rencontres avec des groupes identifiés d'usagers (club de chasseurs sous-marin, société de chasse, associations de défense de l'environnement, société de transport maritime, ...) ont été organisées au fur et à mesure de la tenue de leurs assemblées générales.

Cette concertation va se développer en faisant aussi se rencontrer entre eux les différents types d'usagers.

Dans la perspective d'obtenir l'adhésion et la participation des acteurs concernés, et d'adapter au mieux les interventions futures des gestionnaires de l'espace, il nous semble primordial de:

- balayer les idées reçues (préalable!);
- rendre la démarche transparente;
- informer sur son état d'avancement;
- permettre les échanges et les témoignages (savoirs méconnus, ...).

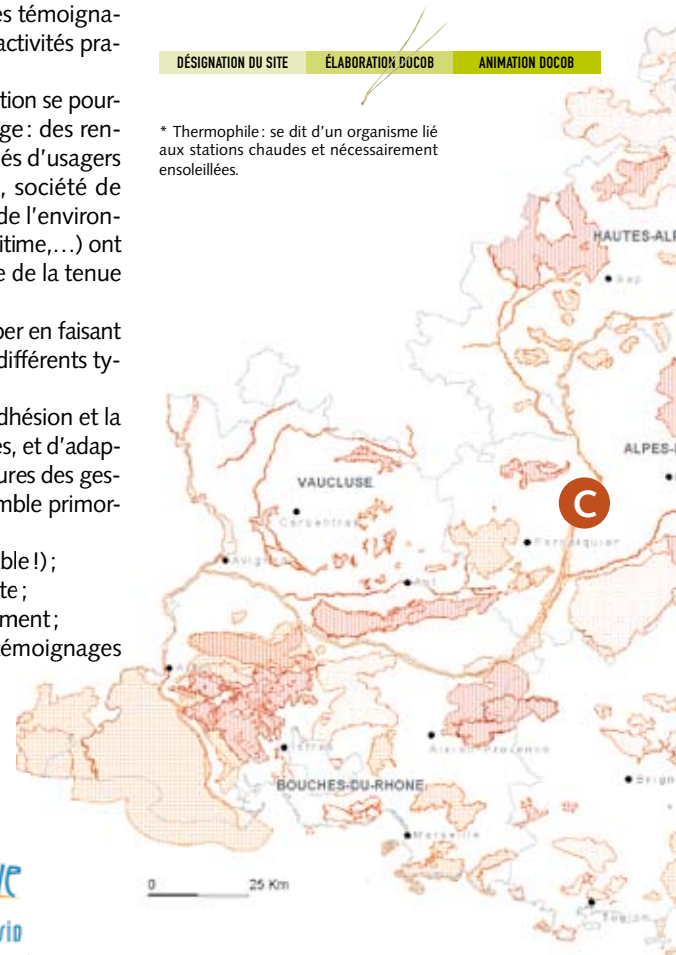
Divers outils de communication complémentaires, du plus traditionnel au plus en pointe, ont ainsi été retenus en fonction du public visé:

- lettre trimestrielle à l'adresse des partenaires techniques, scientifiques et financiers de l'Observatoire Marin;
- dossier de synthèse pour les participants aux groupes de travail;
- « temps de rencontre » avec la population locale sous la forme d'une exposition/débat sur les thématiques propres à Natura 2000;
- forum interactif en ligne, plus communément appelé blog: [www.3capsnatura2000.canalblog.com](http://www.3capsnatura2000.canalblog.com), approprié à l'heure où la participation des citoyens retrouve enfin sa place dans le débat.

B. DHORNE, directeur général du Sivom du littoral des Maures

DÉSIGNATION DU SITE    ÉLABORATION DOCOB    ANIMATION DOCOB

\* Thermophile: se dit d'un organisme lié aux stations chaudes et nécessairement ensoleillées.



### “steppique”

Les opérations de communication sont progressivement mises en œuvre sur le site **Steppique durancien et queyrassin (FR9301502)** **B** depuis 2003. Cette année, un coup d'accélérateur est donné afin de renforcer la qualité et la cohérence des outils en s'appuyant sur ceux proposés par le MEDAD<sup>1</sup> et la Diren PACA. L'idée est de disposer de supports permettant de faire découvrir notre démarche, aussi bien aux habitants qu'aux estivants de passage dans la région. Pour renforcer l'identité du site, une charte graphique et un logo ont été définis. Une exposition mobile didactique et la lettre annuelle informeront la population des 25 communes concernées de l'actualité Natura. Un site internet est également en projet: il s'appuiera sur une architecture développée par le ministère



et sera notamment relié à la plate-forme nationale, mais aussi au site de la Communauté de communes du Guillestrois, structure animatrice du site Natura 2000. Il présentera à la fois les richesses naturelles du «Steppique», la démarche Natura 2000 au niveau local (notamment les possibilités de contractualisation), et l'actualité du site au travers des actions de gestion mises en œuvre.


A. VIVAT, Chargée de mission, Pôle Natura

<http://www.guillestrois.com/natura2000.php>

DÉSIGNATION DU SITE    ÉLABORATION DOCOB    ANIMATION DOCOB

1. MEDAD: Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables
2. pSIC: proposition de Site d'Importance Communautaire
3. ZPS: Zone de Protection Spéciale
4. Docob: document d'objectifs
5. Loi DTR: loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au Développement des Territoires Ruraux
6. FEADER: Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
7. CRAE: Commission Régionale Agro-Environnementale

# DURANCE : UNE DÉMARCHE BIEN PARTIE...

L'ensemble de la Durance, depuis Serre-Ponçon, jusqu'au Rhône, ainsi qu'une partie de sa plaine alluviale ont été intégrés au réseau Natura 2000 , au titre des directives « Habitats » (pSIC<sup>2</sup> FR9301589) et « Oiseaux » (ZPS<sup>3</sup> FR9312003).

## Riche mais fragile

La Durance, rivière en tresse méditerranéenne, présente une biodiversité et une richesse faunistique et floristique particulièrement intéressantes, malgré les aménagements hydroélectriques, l'anthropisation de sa plaine alluviale et les utilisations multiples de son eau (eau potable, irrigation, électricité, loisirs). L'état de conservation des espèces et des habitats est relativement bon actuellement, mais l'équilibre est fragile. Compte tenu des projets de développement territoriaux, il convient de se préoccuper des moyens de gestion et de conservation de ce site emblématique de la Région.

La Durance joue un rôle fonctionnel important pour la faune et la flore :

- elle permet le déplacement des espèces, poissons, bien évidemment, mais aussi chauves-souris, oiseaux, castor (fonction de corridor) ;
- elle assure le mélange des espèces montagnardes et méditerranéennes au-delà de leur aire de répartition habituelle (fonction de diversification) ;
- enfin, elle sert de refuge ou d'abri notamment pour les oiseaux migrateurs.



Vallée de la Durance (SMAVD) a été désigné opérateur du document d'objectifs.

Ce comité de pilotage est à l'image des sites : complexe. Il regroupe les 80 communes riveraines de la Durance, les représentants des différents usagers : pêcheurs, chasseurs, associations d'observation et de protection de la nature, carriers, EDF, Réseau de Transport d'Electricité, Réseau Ferré de France, société d'autoroute, syndicats d'irrigation, agriculteurs, Société du Canal de Provence, services de l'Etat et établissements publics. Soit au total 180 membres réunis à nouveau en juillet 2007.

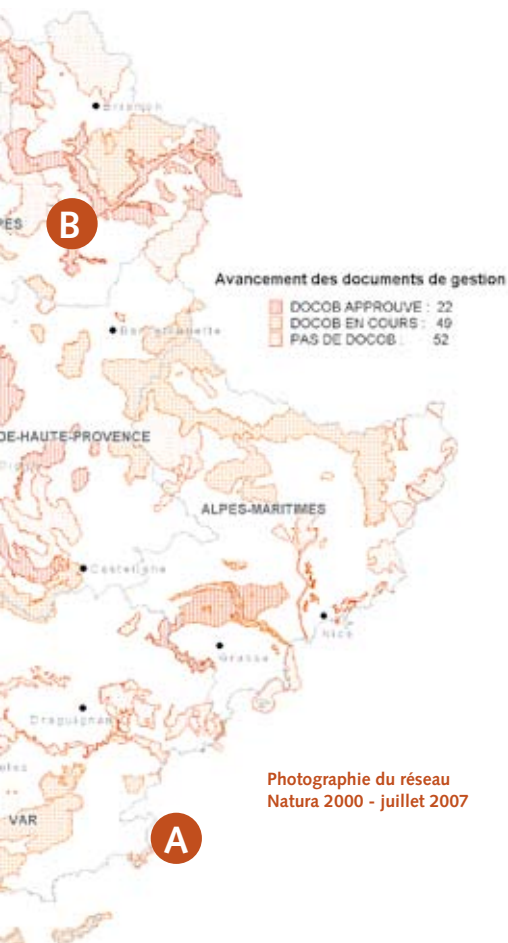
Cette année de démarrage a permis de faire le bilan des données naturalistes existantes et de réfléchir à la partie socio-économique et aux mesures de gestion et de conservation à proposer aux acteurs de terrain.

Compte tenu de l'étendue des sites, de la diversité et du nombre d'acteurs, la caractérisation des pressions anthropiques est primordiale en Durance. L'analyse des activités, usages et pratiques, ainsi que la participation active des acteurs de terrain, l'instauration d'un dialogue territorial sur les moyens de gestion des espèces et des habitats y contribueront : des réunions devraient être organisées dès l'automne 2007.

En attendant la phase opérationnelle de la concertation, une lettre d'information au format évolutif a été tirée à 10 000 exemplaires : la Lettre Natura 2000 Durance. Elle informe les membres du comité de pilotage et plus largement tous les acteurs de Durance sur l'état d'avancement du document d'objectifs. Elle laisse également une place importante à l'expression de personnes de terrain : la Lettre n°2 a ainsi donné la parole à Jean François Chabaud, carrier qui a pu exprimer son point de vue et ses attentes par rapport à Natura 2000.

(lettre disponible auprès du SMAVD)

A. HELLÉS, Chargée de mission Natura 2000



Elle offre une grande diversité d'habitats naturels, du fait de la variété des situations écologiques (rivière en tresse, forêt alluviale, adoux\* et lônes\*\*, ...) mais aussi anthropiques (plans d'eau en amont des seuils et des ouvrages hydroélectriques, anciens sites d'extractions de matériaux, ...). Les espèces profitent de cette diversité : ainsi, la vallée de la Durance est fréquentée par plus de 260 espèces d'oiseaux dont 74 sont d'intérêt communautaire. Elles se répartissent entre espèces nicheuses (sterne pierregarin, blongios nain, ...), migratrices (cygne de Bewik, balbuzard pêcheur, ...) et hivernantes (grande aigrette, oie rieuse, ...). Parmi la faune remarquable, il faut signaler également le Vespertilion de Cappacini, la Cistude d'Europe, l'Apron du Rhône...

## Des acteurs multiples

Le comité de pilotage a été instauré et réuni pour la première fois en mai 2006. À cette occasion, Jérôme Dubois en a été élu président, et le Syndicat Mixte d'Aménagement de la

## → Jérôme Dubois,

Président du comité de pilotage des sites de la Durance, maire de Volx (04)

« Cette réflexion sur l'avenir du couloir durancien est de mon point de vue un exercice salutaire. Les pressions anthropiques sur ce milieu fragile n'ont jamais été aussi fortes. Les vastes plaines de la Durance, longtemps dédiées aux seules activités agricoles, sont aujourd'hui trop souvent regardées comme des territoires vierges à urbaniser. Le desserrement de l'agglomération Aixoise, le développement des communes riveraines, l'arrivée d'ITER, sont autant de mutations qui questionnent le devenir de ce territoire remarquable par son identité, ses paysages et sa biodiversité. Face à ces politiques d'aménagement parfois sans nuance, l'exercice Natura 2000 offre un contrepoint intéressant. Il nous oblige à intégrer la nature dans nos réflexions sur un territoire en plein bouleversement. Travailler à l'élaboration d'un document d'objectifs sur 80 communes et 200 kilomètres de rivière est un défi immense. Jamais un exercice aussi ambitieux n'a été tenté sur ce territoire. Pourtant, cette démarche est aujourd'hui bien acceptée. Chacun sent bien que la Durance est une richesse fragile. Au Comité de Pilotage et au SMAVD de savoir organiser un débat de qualité sur l'avenir de la rivière. Les attentes sont immenses, ne les décevons pas. »

DÉSIGNATION DU SITE    ÉLABORATION DOCOB    ANIMATION DOCOB

\*adoux : bras actif; \*\*lône : bras mort; résurgence de la nappe alluviale

## → La forêt

Les enjeux forestiers sont omniprésents dans le réseau Natura 2000 de Paca : 34 sites de la région sont à dominante forestière (60 % de la superficie du réseau dans le Var !). Afin de favoriser les échanges avec le monde de la forêt, la Diren a participé, à l'invitation des présidents, aux Assemblées générales des Syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs des Bouches-du-Rhône et du Var et la DDAF 06 a fait de même avec l'Association départementale des Communes Forestières.

Des rencontres techniques entre ONF, CRFP et Diren ont permis de travailler sur l'avancement du réseau en forêt et les dossiers d'actualité : Charte Natura 2000, contrats forestiers, application du code forestier (article L11)... À suivre !

## → Vie du réseau

### • Journée du 12 juin « Incidences et évaluation environnementale - Communication »

En lien avec les DDAF et sous la présidence de Laurent Roy, nouveau directeur, la Diren réunissait les opérateurs et animateurs de la région, avec la participation de Jean-Louis Knidel, paysagiste-conseil et Wally Rosell, chargé de la communication et de l'animation du réseau Natura 2000 au MEDAD<sup>1</sup>. Cette journée de formation et d'échanges a été l'occasion de mettre en avant la communication, axe fort à développer vers les acteurs locaux et le grand public, et de mieux appréhender le rôle de chacun dans la procédure « incidences Natura 2000 ». Un guide sera édité par la Diren fin 2007.

### • « Bidépartementales »

Diren et DDAF ont réuni opérateurs et animateurs en trois rencontres enrichissantes : partage d'idées, expériences, méthodes, aide à la résolution de problèmes et valorisation des succès ! Il y en aura d'autres !



## → Expo

Quatre panneaux (kakemonos) créés par le MEDAD<sup>1</sup> dans l'objectif d'explicitier la démarche adoptée par la France, sont mis à disposition des structures intéressées. À réserver par courriel auprès de la Diren : [espace-natura@paca.ecologie.gouv.fr](mailto:espace-natura@paca.ecologie.gouv.fr)

## → Le cahier des charges des inventaires biologiques (CCIB)

Le CCIB nouveau est arrivé ! Il permet de mieux cibler les inventaires Docob<sup>4</sup> et encadrer les prestataires. À utiliser sans modération !

## → Tableau Docob<sup>4</sup>

Avancement des Docob <sup>4</sup>	Sites relevant de la directive « Habitats » ou « Oiseaux »
approuvé par arrêté préfectoral	22 (dont 1 en Languedoc-Roussillon)
en cours d'élaboration	49 (dont 2 en Languedoc-Roussillon)
sans Docob <sup>4</sup>	52
<b>Total</b>	<b>123 (1 nouveau site en 06)</b>

# VOS QUESTIONS

## → La Charte Natura 2000 : qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert ?

Dans le cadre de la politique contractuelle renforcée par la loi DTR<sup>5</sup>, et en complément des contrats, la Charte Natura 2000 est un nouvel outil d'adhésion global au document d'objectifs de chaque site.

Elle permet aux titulaires de droits réels et personnels de parcelles situées dans un site de s'approprier la démarche en s'engageant à maintenir leurs bonnes pratiques de gestion et à aller au-delà pour contribuer à la réalisation des objectifs du Docob<sup>4</sup>. En contrepartie, sans pour autant s'investir dans un contrat Natura 2000, les signataires bénéficieront de l'accès à des exonérations fiscales et à certaines aides publiques (garanties de gestion durable des forêts).

Ce document doit être simple, clair, compréhensible par tous et « normé », attractif et cohérent avec les autres politiques sectorielles.

La charte Natura 2000, une sorte de label de « gestion durable des territoires » !

## → Mater : quesako ?

Dans le cadre du nouveau dispositif FEADER<sup>6</sup>, la CRAE<sup>7</sup> du 10 avril 2007 a approuvé les projets de Mesures Agroenvironnementales TERRitorialisées (MAET ou MATER) de 13 sites Natura 2000.

Il s'agit maintenant de préparer les projets 2008 : avis aux animateurs ! (Renseignements auprès de vos DDAF).

*Vous êtes élu, opérateur, animateur, acteur local, partenaire du réseau Natura 2000 ?*

*La lettre Natura est pour vous !*

**À vous de jouer**

*Réagissez, témoignez à votre tour, participez, interrogez-nous...*

[Lettre-natura@paca.ecologie.gouv.fr](mailto:Lettre-natura@paca.ecologie.gouv.fr)

## Pour en savoir plus



Direction Régionale de l'Environnement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Tholonet - BP 120 - 13603 Aix-en-Provence cedex 01  
[www.paca.ecologie.gouv.fr](http://www.paca.ecologie.gouv.fr)

Commission européenne  
[www.europa.eu.int/comm/environnement](http://www.europa.eu.int/comm/environnement)

**La lettre de Natura 2000 en Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
• Directeur de la publication : L. Roy • Éditeur : Diren PACA • Comité de rédaction : Diren PACA, Geyser, opérateurs des sites Natura 2000 • Crédit photo : Diren PACA, Eco-Med, opérateurs et animateurs des sites Natura 2000, PNPC, R. Rolland • Maquette : Atelier Fabien Seignobos • Impression : Impact Imprimerie • ISSN : en cours • Tirage : 6000 exemplaires sur papier sans chlore



## QUI SUIS-JE ?

*Poumon de la Méditerranée,  
Octroyant gîte et couvert, récif-barrière,  
Si accueillante prairie sous-marine,  
Irréversiblement perturbée  
D'un seul jet d'ancre, d'un rejet, d'un projet...  
Ouvertes de brèches, mes mattes se minent.  
« Navires :*

*Il est encore temps de réagir  
Sauvons l'Ecosystème pivot de la Méditerranée »*

**L'Herbier de Posidonies**